



PLAN D' ACTIONS 2022-2032



UNION EUROPÉENNE
LE CÔTENTIN



RÉGION
NORMANDIE



lecotentin.fr



ENGAGEMENT 1

Préserver les ressources de l'agriculture,
de la pêche, de l'aquaculture et favoriser l'emploi



ENJEUX STRATÉGIQUES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ACTIONS (à mettre en œuvre ou déjà engagées par les collectivités et les partenaires du territoire)

 <p>I. FAVORISER L'EMPLOI ET PRÉPARER LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE PRODUCTEURS VIA LA FORMATION, L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION</p> 	1.	L'accompagnement des producteurs facilite l'installation et la transmission des exploitations en faveur des emplois agricoles, de la pêche et l'aquaculture 	1.1	Mettre en place un ou plusieurs espace-test(s)	
			1.2	Promouvoir les contrats de parrainage et le dispositif « garantie installation »	
			1.3	Créer une pépinière AGRIMER et des zones d'activités spécialisées (bureau, laboratoire, transformation)	
			1.4	Faciliter la mise en relation/cédant - porteur de projet, pour garantir la transmission des exploitations et des entreprises	
	2.	La promotion des métiers et des formations accompagne le renouvellement des producteurs	2.1	Mieux faire connaître les métiers et les formations professionnelles de la pêche, de l'agriculture et de l'alimentation notamment à destination des jeunes et des adultes en reconversion	
			2.2	Encourager la formation continue pour accompagner l'évolution des professions	
			2.3	Améliorer l'organisation territoriale pour répondre aux besoins en matière de main d'œuvre terre et mer	
	II. CONCILIER DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES ET DES ESPACES DE PRODUCTION MARINS	3.	Les élus et la population sont sensibilisés à la problématique de la diminution des espaces agricoles et des évolutions liées aux changements climatiques	3.1	Proposer des ateliers de sensibilisation thématiques (adaptation aux changements climatiques, diversification)
		4	Contribuer à une stratégie foncière territoriale qui préserve les terres agricoles de qualité	4.1	Se doter d'outils de connaissance et de suivi du foncier agricole (qualité agronomique des sols)
4.2				Créer et animer des partenariats avec des structures de gestion foncière	
			4.3	Déployer des actions publiques volontaristes sur le foncier du territoire (périmètre, consommation foncière, outils réglementaires, compensation)	



ENGAGEMENT 2

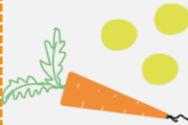
Faire de l'alimentation un facteur
de lien social dans le Cotentin



ENJEUX STRATÉGIQUES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ACTIONS (à mettre en œuvre ou déjà engagées par les collectivités et les partenaires du territoire)

III. AMÉLIORER L'ORGANISATION COLLECTIVE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DE LA PRESQU'ILE DU COTENTIN 	5	Les acteurs sont mis en réseau et travaillent collectivement	5.1	Animer le Projet Alimentaire du Cotentin en facilitant la mise en réseau des acteurs
			5.2	Développer les rencontres professionnelles pour mettre en relation les différents acteurs de la filière alimentaire
	6	Une stratégie se construit pour optimiser la logistique	6.1	Lancer une étude d'opportunité et de faisabilité sur la création d'une ou plusieurs légumeries/conserveries
			6.2	Réaliser un diagnostic d'optimisation des livraisons des produits locaux
			6.3	Impulser un Marché d'Intérêt Local (MIL) pour faciliter la vente des produits locaux en semi-gros aux restaurateurs et aux commerçants
	IV. DÉVELOPPER L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ 	7	Une communication adaptée permet de connaître et d'identifier les produits locaux	7.1
7.2				Proposer un guide des producteurs et des points de vente du territoire 
8		Les produits locaux sont diversifiés et accessibles à tous	8.1	Favoriser les produits locaux dans les commerces existants et proposer de nouveaux modèles de distribution (GIEE, magasins de producteurs, drive fermier, halles, étals poissons, marchés...)
			8.2	Caractériser et encourager les outils collectifs de transformation (conserverie mobile, cuisine collective)
	8.3	Accompagner les agriculteurs à diversifier leurs productions afin d'offrir un panel plus large de productions au niveau local		
	8.4	Optimiser la logistique des structures d'aide alimentaire		
V. FAIRE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE UN LIEU D'ACCÈS À UNE ALIMENTATION LOCALE	9	La part des produits locaux de qualité augmente dans la commande publique	9.1	Faciliter l'accès aux marchés publics par la simplification et l'interconnaissance
			9.2	Accompagner les producteurs à répondre aux marchés publics
			9.3	Former les équipes sur la loi EGALIM et le travail des produits locaux
VI. DÉVELOPPER LE TOURISME LIÉ AUX PRODUCTIONS PRIMAIRES 	10	Les produits locaux participent à l'attractivité territoriale	10.1	Accompagner les producteurs dans leurs démarches touristiques de valorisation des produits locaux
			10.2	Faciliter l'approvisionnement en produits locaux lors des événements du territoire
			10.3	Mettre en valeur la gastronomie du Cotentin

ENGAGEMENT 3

Accompagner l'évolution des savoir-faire et des pratiques pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux



ENJEUX STRATÉGIQUES

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

ACTIONS

(à mettre en œuvre ou déjà engagées par les collectivités et les partenaires du territoire)

VII. AGIR POUR LA QUALITÉ DES MILIEUX 	11	Une politique de l'eau qui préserve les ressources du territoire	11.1	Optimiser la gestion de la ressource en eau et améliorer les rejets d'eau usée
			11.2	Accompagner les exploitations dans la préservation de leurs cours d'eau notamment dans les aires d'alimentation de captage
	12	Les producteurs agissent en faveur de la biodiversité au sein de leur exploitation	12.1	Mieux connaître la biodiversité agricole et maritime
			12.2	 Soutenir la lutte contre les espèces invasives terrestres et maritimes (faune, flore)
			12.3	Valoriser les atouts environnementaux et économiques des haies bocagères
			12.4	Encourager la pratique agricole de pré-verger (<i>animaux pâturant sous des vergers de fruitiers</i>)
VIII. ENCOURAGER UN MODÈLE AGRICOLE RESPECTUEUX DES MILIEUX NATURELS ET QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	13	Les exploitations agricoles réduisent leur empreinte environnementale	13.1	Suivre les travaux sur la mise en place des paiements pour services environnementaux (+ <i>gestion zones humides</i>)
			13.2	Encourager la production (et l'utilisation) d'énergies renouvelables sur les exploitations agricoles
			13.3	Accompagner la réduction des produits phytosanitaires dans les exploitations agricoles
			13.4	Encourager le stockage carbone dans les exploitations et réduire les émissions de GES
	14	La recherche et l'innovation sont encouragées à développer une dynamique collective en matière de production alimentaire locale	14.1	Valoriser l'innovation et les travaux d'expérimentation (station expérimentale SILEBAN, SATMAR et SMEL)
IX. APPRENDRE, CONNAÎTRE ET TRANSMETTRE LES ENJEUX LIÉS À L'ALIMENTATION LOCALE, SAIN ET DURABLE 	15	L'information des habitants sur le système alimentaire du Cotentin participe à la création d'une culture commune fédératrice	15.1	Créer un lieu (ou plusieurs) de ressources sur l'agriculture, la mer et l'alimentation à destination du grand public
			15.2	Créer et relayer des supports d'information destinés aux consommateurs (gaspillage, saisonnalité, origine, nutrition...)
			15.3	Développer des animations ludiques grand public sur l'alimentation et sur l'agriculture (événement, visites de terrain, ateliers)
	16	Les habitudes alimentaires des habitants évoluent en faveur du local et de la proximité	16.1	Développer l'éducation alimentaire comme outil de prévention santé (nutrition, modes cuissons et conservation, étiquettes...)
			16.2	Renforcer le lien à la terre et à la mer avec des potagers, des jardins partagés et la pêche à pied
			16.3	Réduire le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne de production